



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des
Députés

Luxembourg, le 7 février 2018

Monsieur le Président

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures et à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure concernant l'intervention de policiers pour régler les problèmes de circulation sur nos routes.

Nos autoroutes connaissent régulièrement des problèmes d'embouteillages liés notamment à des pannes ou encore à des accidents, ce phénomène pouvant encore être accru en période hivernale.

Cette situation amène de nombreux conducteurs à emprunter des routes secondaires et à provoquer ainsi des problèmes de circulation à différents endroits du pays et en particulier à des carrefours stratégiques à certains endroits.

Dans ce contexte nous aimerions poser les questions suivantes à Messieurs les Ministres :

- Le gouvernement ne devrait-il pas envisager de manière systématique la possibilité que des policiers règlent le trafic aux carrefours stratégiques des routes secondaires lors d'embouteillages importants sur nos autoroutes afin d'assurer au mieux la fluidité du trafic ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Léon Gloden
Député



Luxembourg, le 19 MARS 2018

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le:

19 MARS 2018

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse commune à la question parlementaire N°3607 du 7 février 2018 de l'honorable député Monsieur Léon Gloden, concernant l'intervention de policiers pour régler les problèmes de circulation sur nos routes, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch

Ministre du Développement durable
et des Infrastructures

Copie à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure

Réponse commune de Monsieur François Bausch, Ministre du Développement durable et des Infrastructures ainsi que de Monsieur Etienne Schneider, Ministre de la Sécurité intérieure à la question parlementaire n° 3607 du 7 février 2018 de Monsieur le Député Léon Gloden

Par la question parlementaire n° 3607 du 7 février 2018, l'honorable Député Monsieur Léon Gloden souhaite avoir des informations supplémentaires concernant les problèmes de circulation à différents endroits du pays.

Les plans de gestion du trafic actuellement en vigueur et élaborés conjointement entre la Police Grand-Ducale et les services de l'Administration des ponts et chaussées prévoient, en cas de fermeture temporaire d'un tronçon d'autoroute sur accident, le balisage de l'itinéraire de déviation et le contrôle des carrefours stratégiques de la déviation par des patrouilles de Police, afin de maintenir une circulation aussi fluide que possible. Ces plans d'intervention d'urgence ont été réalisés afin de garantir aux usagers bloqués par l'accident de retrouver l'autoroute sur le chemin le plus direct avec le moins de perturbations possibles et ceci conformément aux prescriptions du Code de la Route autorisant l'intervention des agents de Police sur le fonctionnement des feux tricolores installés aux carrefours. Reste à noter qu'à l'exception des fermetures d'autoroute sur accident, ni le CITA, ni l'ACL ne communiquent des itinéraires de déviation via la voirie secondaire et que tous les intervenants (Police Grand-Ducale, Administration des services de secours et Administration des ponts et chaussées) se concentrent sur le rétablissement de la situation afin de libérer les capacités de l'autoroute supérieures à celle d'une route nationale.

Le cas décrit par l'honorable Député ne peut d'un autre côté pas être repris par une intervention des membres de la Police Grand-Ducale, comme, au vu du grand nombre de carrefours équipés de feux tricolores sur la voirie secondaire, une intervention coordonnée d'une telle ampleur est difficilement réalisable. En effet la situation décrite par Monsieur le député ne saurait être gérable par l'intervention humaine, comme celle-ci ne peut à aucun moment être proprement coordonnée. Ainsi, par exemple, une intervention humaine sur une demi-douzaine de carrefours en milieu urbain engendrerait davantage de perturbations, encore plus graves, sur le reste du réseau. Au vu de la complexité du réseau, notamment avec l'ajout du tramway, de telles situations ne sont gérables qu'à base de plans de phasage adaptés des feux tricolores et d'un système centralisé de gestion de feux tricolores.